

DOSSIER 4 : LE SYSTÈME D'INFORMATION DE BRICORESO (ANNEXES 8 ET 9)

Le système d'information de BRICORESO s'articule autour d'un ERP dont les particularités sont présentées annexe 8.

En vous appuyant sur l'annexe 8 et sur vos connaissances,

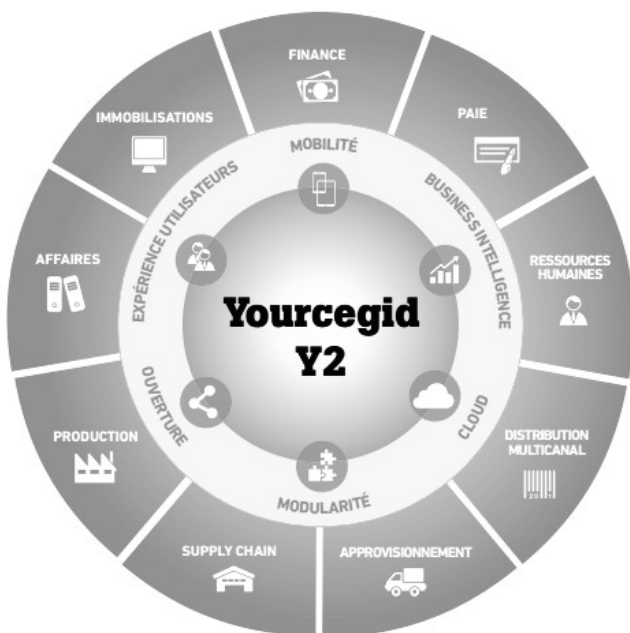
1/ Quels avantages le groupe tire-t-il désormais de la mise en place de l'ERP pour la gestion de chacun de ses magasins ? Vous appuierez votre réponse par des exemples concrets.

2/ L'argument clé de l'éditeur de logiciel pour mettre en valeur son produit a été de pouvoir échanger et partager une information unique entre les acteurs de l'entreprise. Quels paramétrages de l'ERP ont dû être réalisés pour que ce principe d'échange respecte la confidentialité des données ?

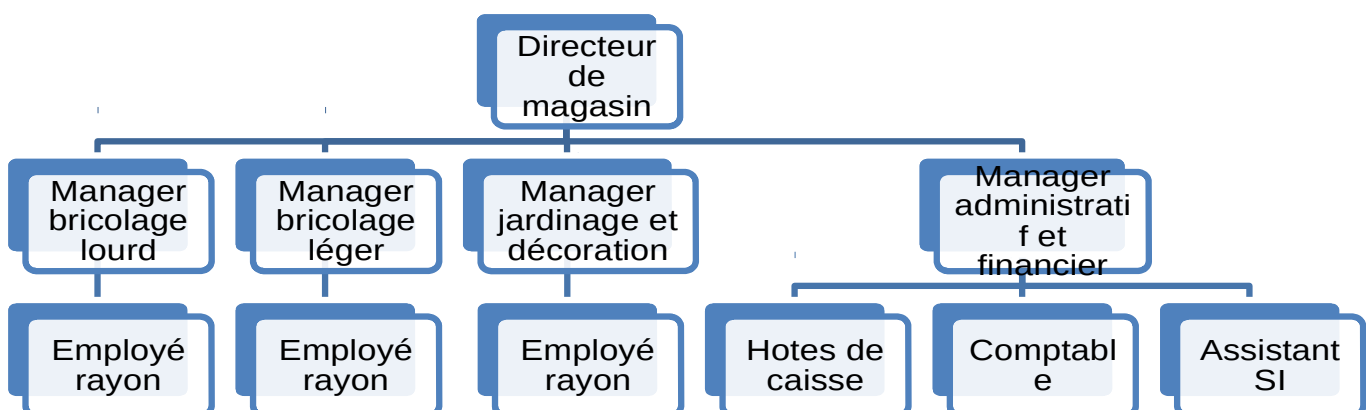
3/ Le site internet de vente en ligne est géré par un module applicatif complémentaire. Cette activité est-elle gérée grâce une base de donnée autonome ? Justifiez votre réponse.

ANNEXE 8 : L'ERP YOURCEGID

L'ERP choisi par le groupe BRICORESO est un produit de l'entreprise CEGID. Le déploiement a été réalisé sur la totalité des magasins détenus en propre. Après étude fonctionnelle, l'intégration a duré près de 12 mois. Les dernières formations de personnel se sont achevées il y a 4 mois. Les salariés de l'entreprise ont été accompagnés durant cette phase de changement dans l'organisation de leur travail.



Pour chaque magasin, les fonctions au sein du personnel ont été standardisées : l'organigramme ci-dessous est applicable à tous les points de vente, le nombre de salariés par catégorie évoluant en fonction de la surface et du chiffre d'affaires du magasin.



Corrigé :

1/ Les magasins sont nombreux et décentralisés. Organiser le SI autour d'un seul outil commun entraîne plusieurs avantages :

- l'unicité de la base de données permet à tous les magasins dispersés de disposer de données communes actualisées en temps réel, comme le catalogue des produits, le prix pratiqué en magasin, les remises promotionnelles, ...

- la fluidité de l'information est assurée malgré l'éloignement et les activités sont prises en charge de façon homogène au sein des points de vente : le processus de vente est identique partout, le stock est consultable par tous les magasins ainsi que le délai de réassort, le réapprovisionnement peut-être généré par n'importe lequel des points de vente, ..

- l'automatisation des flux liés aux opérations permet de gagner du temps et de réduire le risque d'erreurs, limitant ainsi les coûts de gestion : les caisses enregistreuses déversent les ventes directement en comptabilité, le stock est connu en temps réel et permet d'informer le client immédiatement sur la date de disponibilité de son produit, les produits disposent de code-barres évitant les saisies multiples tant au niveau des achats que des ventes, ...

2/ Le partage de l'information entre tous les acteurs se heurte aux exigences de confidentialité des données : assurer la confidentialité d'une donnée, c'est permettre seulement aux utilisateurs autorisés d'y accéder. Les paramétrages à prendre en compte sont donc :

- la création de groupe d'utilisateurs disposant des mêmes droits (par exemple, un hôte de caisse n'aura pas les mêmes droits qu'un assistant SI).
- la création pour chaque employé d'un identifiant assorti d'un mot de passe et le rattachement à un groupe
- l'affectation à chaque groupe de droits spécifiques selon les menus prévus dans le PGI.

3/ Un module applicatif est une brique logicielle complémentaire qui peut se greffer à l'ERP de l'entreprise. Pour que le système d'information soit unifié, il faut que ce module ne dispose pas d'une base de données autonome mais qu'il puisse alimenter en informations la base de données actuelle. On peut prendre pour exemple deux données importantes :

- le délai d'approvisionnement d'un produit auprès du fournisseur est commun, quelque soit le réseau de vente
- les caractéristiques d'un produit vendu sont identiques. On peut en revanche prévoir des grilles tarifaires différentes pour la vente en ligne ou en magasin.